

LA PRODUCTION ET LA CONSOM-MATION DU SUCRE DANS LE MONDE

D'après sa dernière circulaire, M. Licht a estimé comme suit la production du sucre brut de betterave en Europe pendant la campagne actuelle, comparativement à celle des deux campagnes précédentes:

PAYS	1901-1902	1900-1901	1899-1900
-	tonnes	tonnes	tonnes
Allemagne	2,295,000	1.984,186	1,798,631
Autriche	1,329,000	1,094,043	1,108,007
France	1,200,000	1,170,332	977,850
Russie	1,060,000	918,838	905,737
Belgique	350,000	333,119	301,865
Hollande	200,000	178,081	171,020
Divers	400,000	367,919	263,919
Totaux	6,825,000	6,046,518	5,518,048

Pendant la campagne 1893-1899, la production en sucre brut pour les pays ci-dessus désignés, avait été de 4,982,101 tonnes, et celle de la campagne 1897-1898, de 4, 831,774 tonnes.

D'autre part, le même statisticien estime comme suit la production du sucre de canne pendant les trois dernières campagnes, en faisant observer toutefois, que, pour les Etats-Unis seulement, les chiffres donnés comprennent le sucre de canne en même temps que celui de betterave:

PAYS	1901-1902	1900-1901	1899-1900
_	tonnes	tonnes	tonnes
Cuba	64,292	3,353	281,420
Porto-Rico	9,469	953	32,751
Trinité	284	559	38,005
Barbades	••	"	47,019
Martinique	359	976	30,175
Guadeloupe	569	391	28,091
Demerara	51,537	56,728	78,751
Brésil	93 821	37,739	105,(00
Java	237,985	259,460	697,341
Philippines	9,642	10,433	66,116
Maurice	56,313	82,652	159,102
Réunion	15,741	16,759	29,377
Jamaique	30,000	30,000	28,000
Petites Antilles	95,000	85,000	80,000
Etats-Unis	450,000	404,000	267,734
Pérou	120,000	120,000	120,000
Egypte	95,000	96,000	87,000
Iles Sandwich \dots	340,000	320,000	280,000
Totaux	543,012	470,013	2,515,880

Pour la campagne 1898-1899, la production du sucre de canne a été évaluée à 2,854,057 tonnes, et pour la campagne 1897-1898, à 2,590,677 tonnes.

En récapitulant ces deux estimations de la production du sucre de betterave et de canne, on a la production générale suivante:

SUCRES	1901-1902	1900-1901	1899-1900
	tonnes	tonnes	tonnes
Betterave	6,825,000	6,046,518	5,518,048
Canne	3,530,000	3,100,801	2,515,880
Totaux	10,355,000	9,147,319	8,033,928

Pendant la campagne 1898-1899, la production générale serait de 7,836,158 tonnes, et pour celle de 1897-1898 de 7,422,-451 tonnes.

On voit, d'après ces relevés, que cha-

que année la production générale est allee en augmentant notablement.

La consommation a fait également des progrès, quoique moins sensibles, comme on peut l'observer dans le tableau suivant qui donne, d'après M. Licht, la population des pays avec la consommation en kilos par tête d'habitant pour chacun d'eux:

Pays	${\it Population}$	Consom	mation
	1901	1900-1901	1899-1900
Allemagne	56,677,000	13.88	15.37
Autriche	47,014,000	8.11	8.00
France	38,570,000	16.64	16.76
Russie	107,310,000	6.53	6.33
Hollande	5,104,000	20.12	14.72
Belgique	6,744,000	10.73	10.57
Danemark		23.40	24.86
Suède et Norvèg	e 7,329,000	17.89	17.34
Italie		2.80	2.76
Roumanie	5,913,000	3.46	3.53
Espagne	18,619,000	4.55	4.81
Portugal	5,184,000	6.42	6.65
Angleterre		44.52	41.57
Bulgarie		2.6	3.04
Grèce		3.41	3.26
Serbie	2,497,000	3.12	2.38
Turquie	= 24,520,000	3.66	3.63
Suisse		24.29	27.36
Europe	411,350,000	12.57	12.29
Etats-Unis	76,061,000	30.29	29. 58
Total	487,411,000	15.28	14.97

D'après ces cniffres, c'est l'Angleterre qui consomme le plus de sucre par tête d'habitant; puis viennent les Etats-Unis, la Suisse, le Danemark, la Hollande, la Suede et Norvège. La France, malgré sa production qui dépasse de plus de la moitié sa consommation, et malgré la richesse relative de sa population, n'arrive qu'au sixième rang, après de petits pays beaucoup moins fortunés, tels que la Suisse et le Danemark, qui ne produisent presque pas de sucre.

Cette infériorité de consommation tient naturellement en France, à l'énormité de l'impôt qui atteint 64 francs par 100 kilos, pour un produit qui vaut à peine 22 francs.

L'INDUSTRIE DES SARDINES ET DES HOMARDS AUX ETATS-UNIS

Les conserves de sardines non seulement dans l'huile, mais aussi dans la moutarde, suivant un procédé qui paraît fort goûté des Américains ont pris une importance considérable depuis 1875.

Cette industrie produit de 1,100,600 à 1 million 200,000 boîtes de sardines représentant une valeur d'au moins \$3,200,000 à \$3,600,000 et fait vivre plus de 6,000 personnes qui touchent \$960,000 de salaires.

Les méthodes en cours sont assez différentes de celles que l'on suit en France dans les fabriques de Brétagne ou d'ailleurs.

Le poisson hissé hors des bateaux est déposé sur d'immenses tables, le personnel est surtout formé de jeunes garçons et de ...lettes tout armés d'un couteau affilé; d'un coup ils tranchent la tête de la sardine et d'un autre mouvement rapide enlèvent les entrailles. Tout ce travail est payé aux pièces et les jeunes travailleurs arrivent souvent à gagner \$1.80 à \$3.00 par jour, les soudeurs se font couramment de \$3.00 à \$3.60, la sardine est lavée puis jetée dans un bassin plein d'une forte saumure où elle reste pendant une demi-heure.

Déposée sur des grules en fer que l'on porte dans un fourneau, en 5 minutes elle est cuite. La mise en boîte a lieu ensuite. Quand le couvercle est mi sur la boîte, on passe celle-ci à un soudeur qui a devant lui un fourneau pour chauffer son fer à souder. La boîte passe dans un bain d'eau bouillante où elle demeure deux heures.

La saison de pêche dure du 10 juin au 1er septembre, mais beaucoup d'usines n'ouvrent que le 1er juillet ou même le 1er août. Fréquemment le poisson est amené aux usines par des vapeurs, ou du moins ceux-ci vont chercher les bateaux pêcheurs et les ramènent en remorque.

On se préoccupe en Amérique de la diminution progressive des homards, on s'en prend à la législation.

Voici les réformes dont une commission propose l'adoption:

- 1. Protection des adultes. Ne prend que les petits homards, pas les gros;
- 2. Protection suffisante des jeunes pour assurer la protection d'un nombre convenable d'adultes;
- 3. Protection des homards qui n'ont pas la taille que l'expérience a montrée comme convenable pour le commerce. c'est-à-dire 150 m/m;
- 4. Interdiction d'employer pour la pêche d'autres engins que ceux d'un type égal ayant un orifice, tel que les homards de plus de 200 à 250 m/m ne puissent entrer, et agencés de manière à laisser échapper les homards de moins de 150 millimètres. Fixer une date à partir de laquelle tous les engins devront être conformes au type légal;
- 5. Etablissement de pénalités contre la possession ou la vente de homards de plus de 250 millimètres ou de moins de 150, ainsi que des engins non réglementaires.

Les dividendes résument l'histoire

Le premier dividende de E. W. Gillet Co Limited de Toronto a été payé aux actionnaires le 1er septembre. Cette compagnie qui a seulement été organisée au mois de mai dernier, alors qu'elle a repris les affaires de E. W. Gillet, a montré une augmentation rapide du volume des opérations; et les actionnaires doivent être agréablement surpris d'apprendre que leurs dividendes leur arivent si promptement. L'administration rapporte que les affaires dans toutes les parties du Canada sont exceptionnellement actives, et que les perspectives de l'avenir sont vraiment brillantes.